

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants) et Mr Radhouen ZARROUK.

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2018

ACTIF

LIBELLES	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	1	21 262 514	20 731 223
- Amortissements	2	(1 678 340)	(1 584 678)
Ecart d'acquisition	3	10 323 277	10 323 277
- Amortissements	4	(7 291 329)	(6 897 085)
Immobilisations corporelles	5	748 326 384	708 635 487
- Amortissements	6	(370 867 674)	(366 308 114)
Immobilisations financières	7	118 397 608	101 573 674
Titres mis en équivalence	8	4 876 285	4 264 562
- Provisions	9	(19 363 605)	(19 266 480)
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		503 985 120	451 471 867
Autres actifs non courant	10	1 507 648	926 891
Impôts différés actifs	11	11 650 570	13 059 143
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		517 143 338	465 457 901
ACTIFS COURANTS			
Stocks	12	70 575 291	61 661 932
- Provisions	13	(1 169 097)	(1 569 180)
Clients et comptes rattachés	14	55 436 330	33 144 220
- Provisions	15	(6 115 389)	(5 623 061)
Autres actifs courants	16	44 450 230	42 245 015
- Provisions	17	(1 918 335)	(836 128)
Placements et autres actifs financiers	18	35 198 509	25 067 053
- Provisions	19	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	20	32 663 076	21 970 429
- Provisions	21	0	0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		229 120 616	176 060 280
TOTAL DES ACTIFS		746 263 955	641 518 181

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2018
PASSIF

LIBELLES	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital de la société HÔTEL MARHABA	22	847 710	847 710
Réserves consolidées	23	99 259 356	93 699 677
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	24	19 254 830	(4 037 472)
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		119 361 895	90 509 915
INTERETS MINORITAIRES			
Capitaux propres part des minoritaires	25	172 021 542	161 183 293
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	26	43 977 473	10 313 287
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		335 360 911	262 006 495
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	27	216 723 161	183 799 800
Autres passifs financiers	28	0	0
Impôts différés passifs	29	5 867 054	6 319 305
Provisions pour risques & charges	30	10 306 070	9 361 967
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		232 896 286	199 481 072
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	31	54 715 308	51 965 548
Autres passifs courants	32	51 774 741	40 346 560
Concours bancaires et autres passifs financiers	33	71 516 710	87 718 506
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		178 006 759	180 030 614
TOTAL DES PASSIFS		410 903 044	379 511 686
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		746 263 955	641 518 181

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2018
ETAT DE RESULTAT
Du 01 -01- 2018 au 31-12-2018

LIBELLES	Notes	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	34	340 868 888	260 466 249
Autres produits d'exploitation	35	10 551 925	4 886 990
Production immobilisée	36	17 537	14 789
Total des produits d'exploitation		351 438 351	265 368 028
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits finis et des encours	37	7 986 594	(4 673 559)
Achats de marchandises consommées	38	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	39	(151 940 342)	(118 680 313)
Charges de personnel	40	(66 907 853)	(53 259 722)
Dotations aux amortissements et aux provisions	41	(35 864 138)	(40 001 732)
Autres charges d'exploitation	42	(41 384 551)	(32 744 326)
Total des charges d'exploitation		(288 110 290)	(249 359 652)
RESULTAT D'EXPLOITATION		63 328 061	16 008 376
Charges financières nettes	43	(17 100 274)	(18 584 957)
Produits des placements	44	8 108 458	9 971 069
Autres gains ordinaires	45	18 721 078	3 602 075
Autres pertes ordinaires	46	(2 769 896)	(1 668 660)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		70 287 427	9 327 903
Impôt sur les sociétés	47	(7 018 447)	(2 300 201)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		63 268 980	7 027 702
Elements extraordinaires (Gains/Pertes)	48	(515 254)	(752 874)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		62 753 726	6 274 827
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		62 753 726	6 274 827
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	49	0	0
RESULTAT CONSOLIDE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		62 753 726	6 274 827
Quote part du résultat mis en équivalence		478 577	988
RESULTAT CONSOLIDE NET		63 232 303	6 275 815
Part du groupe		19 254 830	(4 037 472)
Part des minoritaires		43 977 473	10 313 287

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2018 - Exprimé en D T

Etat de flux de trésorerie

<u>LIBELLES</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	19 254 830	-4 037 472
Résultat net de l'exercice (Part des minoritaires)	43 977 473	10 313 287
Ajustement pour :		
* Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	478 577	988
* Impôts différés	499 122	209 054
* Amortissements et provisions	34 538 543	38 419 434
* Plus ou moins values de cessions	-15 951 182	-1 933 414
* Produits des placements	-8 000 423	-9 617 935
* Pertes et gains de change	-8 872 035	-361 085
* Production immobilisée	-8 478 502	-2 583 926
* Quote-part des subventions d'investissements	-346 902	-458 891
* Variation des :		
- Stocks	-8 913 359	-7 612 848
- Créances	-22 292 110	-5 915 896
- Autres actifs courants	9 366 532	-6 325 277
- Fournisseurs	2 749 761	-634 346
- Fournisseurs d'immobilisations	-953 631	16 159 768
- Autres passifs courants	5 498 334	4 746 475
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<u>42 555 029</u>	<u>30 367 916</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-70 257 536	-37 221 440
Décaissements provenant d'acquisition d'autres actifs non courants	-972 000	-206 777
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	24 819 249	777 396
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-10 866 677	-2 911 895
Encaissements / décaissements provenant des prêts aux personnels	1 450	-17 813
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières et des placements courants	8 016 419	5 652 313
Encaissements provenant des dividendes	8 000 423	9 582 001
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>-41 258 672</u>	<u>-24 346 216</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement dividendes hors groupe	-10 074 027	-4 197 164
Encaissement provenant des emprunts	110 329 100	66 226 121
Remboursement des emprunts	-78 728 707	-58 450 855
Encaissement suite à l'émission des actions	8 302 500	100 300
Encaissement provenant des subventions	0	1 157 996
Décaissements aux sociétés du groupe non consolidés	-11 571 747	-11 310 085
Encaissement provenant des sociétés de groupe non consolidés	5 929 846	452 150
Modifications comptables	0	-210 248
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>24 186 965</u>	<u>-6 231 784</u>
Incidence de variation de taux de change sur liquidités et équivalents de liquidité	4 232 956	1 012 471
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>29 716 278</u>	<u>802 386</u>
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>29 716 278</u>	<u>802 386</u>
Trésorerie au début de l'exercice	23 843 486	23 041 100
Trésorerie à la clôture de l'exercice	53 559 764	23 843 486

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018

1. INFORMATION GENERALE

MARHABA est un groupe de sociétés touristiques, de santé, agricoles, de promotion immobilière et industrielle, opérant en Tunisie à travers des domaines d'activités différentes – tourisme, santé, industrie de fluor et autres. Le groupe exerce ses activités sur le territoire tunisien et il n'a aucune filiale étrangère.

La société mère du groupe est la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui est une société anonyme ayant une activité touristique. La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est établie et domiciliée à Sousse.

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est classée par le CMF comme étant une société faisant appel public à l'épargne.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018, arrêtés selon les principes comptables tunisiens, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

Toutefois,

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDJ JAWHARA et V Production n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2018.
- A la date de la publication des états financiers consolidés, les sociétés Tour KHALEF, KANTAOUI BAY, Buanderie centrale, SAHRA DOUZ, Groupe Médical, SPITE ENNEJMA, TUNISIE PETROLIUM, SOHOTO SALEM, ITT Hôtel Corporation of TUNISIA, MARHABA BELVDERE, Tej MARHABA et SOPIT TOP MARHABA, ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2018.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de :

- La réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.
- La réévaluation libre des terrains de la STPT Salwa City – Tej Marhaba. La plus value de réévaluation est de 16.318.538 dinars selon l'expert immobilier chargé de la mission de réévaluation.

Conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la norme 35 relative aux états financiers consolidés, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputées aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la norme 36 relative aux participations dans les entreprises associées, si, selon la méthode de mise en équivalence, la quote-part de l'investisseur dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, l'investisseur cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où l'investisseur a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée afin de remplir les obligations de cette dernière que l'investisseur a garanties ou pour lesquelles il s'est engagé par quelque moyen que ce soit. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l'investisseur ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

2.2 Participation dans les entreprises sous contrôles exclusifs

Les participations dans les entreprises sous contrôle exclusif sont comptabilisées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités.

Il en résulte trois formes du contrôle exclusif :

A/ le contrôle exclusif de droit

Le contrôle exclusif de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre société, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

B/ le contrôle exclusif contractuel

Le contrôle exclusif contractuel existe lorsque le groupe dispose directement ou indirectement :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres associés,
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société en vertu des statuts ou d'un contrat.

C/ le contrôle exclusif de fait

La société consolidante est présumée exercer un contrôle exclusif de fait sur une autre société lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Elle dispose directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote,
- Aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à la sienne.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe.

Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du groupe est fournie dans la note n°4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2018 et 2017 sont présentées dans la note n°2.18

2.3 Participation dans les entreprises sous influences notables

La participation dans l'entreprise sous influences notables hôtel SALEM est comptabilisée par mise en équivalence.

L'influence notable est celle par laquelle le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de l'existence d'opérations interentreprises importantes ou de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La comptabilisation par mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation dans l'entreprise sous influence notable.

2.4 Participation dans les entreprises sous contrôles conjoints

La participation dans l'entreprise sous contrôle conjoint SAHRA DOUZ est comptabilisée par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploité en commun par un nombre limité d'actionnaires de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres.
- Un accord contractuel verbal ou écrit qui prévoit :
 - l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun.
 - l'établissement des décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

La comptabilisation par intégration proportionnelle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation des intérêts des minoritaires directs.

2.5 Monnaies étrangères

** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

** Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces transactions sont convertis aux taux de change de clôture sauf en cas de couverture par des contrats de change à terme où les taux de change contractuels sont alors utilisés.

2.6 Ecarts d'acquisitions

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisitions positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisitions » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé en déduction des écarts d'acquisitions positifs même lorsque ceux-ci ne concernent pas la même entreprise consolidée et repris en résultat pour compenser les pertes ou les dépenses futures attendues et identifiées dans le plan d'acquisition.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Le fond commercial étant non amortissable et dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes comptables, nous avons annulé l'amortissement y afférente constatée dans les comptes sociaux de Marhaba Belvédère pour 76.293 dinars. Le montant affectant les réserves consolidées est 1.257.019 dinars.

2.8 Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse moyens du mois de décembre de l'exercice en question.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le compte de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée au compte de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Certaines immobilisations corporelles sont réévaluées.

L'amortissement est déterminé linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable et rentrent dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.10 Subventions d'investissements

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à moyen et à long terme et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondant, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale.

2.12 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont inscrites dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités

Pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires cotés, nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report global fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôt ayant été retenus sont ceux du droit commun.

Les principales différences temporelles sont liées à la réévaluation libre de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables et amortissements différés.

Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables et aux amortissements différés non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où :

- Il est probable que des futurs bénéfiques imposables seront disponibles sur lesquels pourront s'imputer les différences temporelles déductibles.
- Leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, autrement dit, s'il existe un montant d'impôt différé passif suffisamment important. Dans ce cas, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés séparément des autres actifs et passifs dans le corps du bilan et dans les notes aux états financiers.

2.16 Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

2.17 Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation de cette année. En particulier, les données comparatives ont été ajustées ou étendues afin de prendre en compte les dispositions requises par les normes comptables tunisiennes.

2.18 Faits marquants de l'exercice 2018

- L'augmentation du capital social de SAHRA DOUZ pour 500.000 dinars (5.000 actions) souscrite par MARHABA pour 60.000 dinars, par Tour KHALEF pour 137.500 dinars et par des personnes physiques et morales hors groupe pour 302.500 dinars.
- L'augmentation du capital social de la Société Touristique Yasmin Monastir-Kuriat Palace pour 15.000.000 de dinars (150.000 actions) souscrite par Tour KHALEF pour 5.000.000 de dinars, par SDT HADRUMET pour 2.000.000 de dinars et par des personnes physiques et morales hors groupe pour 8.000.000 de dinars.
- L'augmentation du capital social de la SPITE ENNEJMA pour 1.000.000 de dinars (10.000 actions) souscrite en totalité par Echiffa Holding.
- La sortie de l'Aquaculture du périmètre de consolidation et ce, suite à sa cession. La souscription était à hauteur de 2.300.000 dinars par MARHABA, de 250.000 dinars par Tour KHALEF, de 350.000 dinars par Marhaba PALACE et de 285.300 dinars par des personnes physiques.

La méthode de consolidation était l'intégration globale en 2017 et l'impact sur les principales rubriques des états financiers consolidés 2017 se présentait comme suit :

RUBRIQUES	Montants au 31/12/2017
Actifs	
Immobilisations corporelles	27 075 473
Amortissement des immobilisations corporelles	-21 906 565
Stocks	4 574 887
Clients et comptes rattachés	3 333 050
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-379 781
Autres actifs courants	872 994
Liquidités et équivalents de liquidités	680 464

RUBRIQUES	Montants au 31/12/2017
Capitaux propres et Passifs	
Réserves consolidées	8 940 513
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	960 158
Emprunts	-1 278 173
Fournisseurs et comptes rattachés	-7 317 603
Autres passifs courants	-1 527 040
Concours bancaires et autres passifs financiers	-11 397 223

RUBRIQUES	Montants au 31/12/2017
Etat de résultat	
Chiffre d'affaires	7 396 858
Stocks	-2 403 803
Achats d'approvisionnements consommés	-5 413 265
Charges du personnel	-1 340 312
Dotations aux amortissements	-1 642 669
Autres charges d'exploitation	-603 093
Charges financières nettes	-1 893 755
Autres pertes ordinaires	-142 872

- La variation du chiffre d'affaires de 80.402.640 dinars (31%) se présente comme suit :

Activités	31/12/2018	31/12/2017	Variations en valeurs	Variations en %
Activité touristique	163 669 228	117 633 499	46 035 729	39%
Activité industrielle	158 019 754	125 452 043	32 567 711	26%
Activité sanitaire	19 179 906	17 380 706	1 799 200	10%
Total =	340 868 888	260 466 248	80 402 640	31%

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

3.1 Capitaux propres consolidés – part Groupe

	2018	2017
Capital	847 710	847 710
Réserves consolidées	99 259 356	93 699 677
Résultat de l'exercice – part du Groupe	19 254 830	-4 037 472
Capitaux propres à la fin de l'exercice	<u>119 361 895</u>	<u>90 509 915</u>

Les capitaux propres consolidés part du groupe 2018 se présentent comme suit :

Sociétés	Capital de la société mère	Réserves consolidées	Résultats consolidés
Hôtel MARHABA	847 710	18 655 948	-2 750 623
Tour Khalef		26 576 911	557 414
Marhaba Palace		21 772 041	432 602
Kantaoui Bay		-5 184 039	1 177 993
Essalama Sicaf		1 355 456	305 713
Tej Marhaba		-8 821 195	4 126 583
Marhaba Beach		32 238 515	2 031 284
Marhaba Belvédère		-1 563 731	1 402 050
SOHOTO Salem		3 669 537	478 577
ICF		7 683 358	8 815 646
Buanderie Centrale		-2 034 081	-19 328
SAHRA DOUZ		-2 781 388	45 385
Groupe Médical les Oliviers		449 858	162 180
IRM		-257 676	25 932
Sheraton Hammamet		1 680 375	491 033
SOPIT- TOP Marhaba		-2 035 252	-301 066
SPIT ENNEJMA		-5 322 674	-122 143
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie		-28 496	114 406
Tunisie Petroluim		114 469	31 442
Les Sables d'Or		0	-41 868
SDT Hadrumet		-6 683 765	3 027 678
Olivier Invest Sicaf		121 767	-2 582
Echifa Holding		19 651 393	-813 190
TDM		1 212	79 714
Tours Yasmin Monastir		813	0
Total =	847 710	99 259 356	19 254 830

3.2 Intérêts minoritaires

	2018	2017
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	172 021 542	161 183 293
Intérêts minoritaires dans le résultat	43 977 473	10 313 287
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	<u>215 999 015</u>	<u>171 496 580</u>

Les détails des intérêts minoritaires 2018 se présentent comme suit :

Sociétés	Capitaux propres part des minoritaires	Résultat net de l'exercice part des minoritaires
Tour Khalef	18 303 592	375 348
Marhaba Palace	37 831 827	704 630
Kantaoui Bay	-818 367	761 734
Essalama Sicaf	4 238 150	494 170
Tej Marhaba	-4 139 910	3 805 061
Marhaba Beach	14 898 328	928 250
Marhaba Belvédère	8 946 834	1 958 421
ICF	46 729 206	29 677 487
Groupe Médical les Oliviers	8 412 760	354 983
IRM	-221 340	82 873
Sheraton Hammamet	9 053 100	1 437 904
Cliniques Jawhara d'Ophthalmologie	1 779 134	791 881
Tunisie Petroluim	613 919	72 491
Les Sables d'Or	1 900 000	-66 350
SDT Hadrumet	-3 163 563	3 021 245
Olivier Invest Sicaf	123 876	-2 520
Echifa Holding	19 237 515	-786 377
TDM	194 406	366 241
Tours Yasmin Monastir	8 102 075	0
Total =	172 021 542	43 977 473

3.3 Chiffre d'affaires par société

L'augmentation cumulée de 31% se détaille par filiale comme suit :

Sociétés	31/12/2018	31/12/2017	Variations en valeurs	Variations en %
HÔTEL MARHABA	13 744 237	9 591 274	4 152 963	43%
HÔTEL TOUR KHALEF	23 011 826	14 815 704	8 196 121	55%
HÔTEL MARHABA PALACE	10 406 900	5 625 815	4 781 085	85%
SOCIETE AQUACULTURE	0	7 396 858	-7 396 858	-100%
HÔTEL KANTAOUI BAY	17 220 982	10 533 159	6 687 823	63%
HÔTEL TEJ MARHABA	8 075 871	7 715 608	360 264	5%
HÔTEL MARHABA BEACH	9 567 941	6 384 064	3 183 877	50%
HÔTEL MARHABA BELVEDERE	41 639 989	33 756 926	7 883 063	23%
SOCIETE ICF	158 019 754	118 055 185	39 964 569	34%
SOCIETE BUANDERIE CENTRALE	796 984	521 729	275 255	53%
HÔTEL SAHRA DOUZ	551 361	420 445	130 916	31%
GROUPE MÉDICAL LES OLIVIERS	11 247 100	9 990 872	1 256 228	13%
IRM	2 010 343	2 365 331	-354 989	-15%
SHÉRATON HAMMAMET	17 765 856	12 159 384	5 606 473	46%
SPIT ENNEJMA	106 598	140 217	-33 619	-24%
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTALMOLOGIE	3 683 575	3 094 293	589 282	19%
SDT HADRUMET	21 577 667	16 490 905	5 086 763	31%
TDM	1 441 905	1 408 481	33 424	2%
Total =	340 868 888	260 466 249	80 402 640	31%

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	% de contrôle 2018	% d'intérêt 2018	Méthode de consolidation en 2018
Hôtel MARHABA	100,000%	100,000%	Intégration globale
Tour Khalef	59,760%	59,760%	Intégration globale
Marhaba Palace	54,671%	38,040%	Intégration globale
Kantaoui Bay	62,455%	43,991%	Intégration globale
Essalama Sicaf	74,413%	38,220%	Intégration globale
Tej Marhaba	81,823%	52,027%	Intégration globale
Marhaba Beach	92,780%	68,635%	Intégration globale
Marhaba Belvédère	72,261%	41,722%	Intégration globale
SOHOTO Salem	41,247%	24,314%	Mise en équivalence
ICF	41,980%	22,902%	Intégration globale
Buanderie Centrale	90,070%	57,399%	Intégration globale
SAHRA DOUZ	39,487%	28,421%	Intégration proportionnelle
Groupe Médicale les Oliviers	61,668%	31,360%	Intégration globale
IRM	76,000%	23,833%	Intégration globale
CTDT	49,771%	25,485%	Mise en équivalence
Sheraton Hammamet	51,676%	25,456%	Intégration globale
SOPIT TOP MARHABA	98,039%	57,072%	Intégration globale
SPIT ENNEJMA	93,333%	47,766%	Intégration globale
Cliniques Jawhara d'Ophthalmologie	40,254%	12,624%	Intégration globale
Tunisie Petroluim	80,556%	30,252%	Intégration globale
Résidence Amilcar	67,105%	34,115%	Intégration globale
Les Sables d'Or	90,500%	38,688%	Intégration globale
SDT Hadrumet	86,770%	50,053%	Intégration globale
Olivier Invest Sicaf	99,537%	50,603%	Intégration globale
Echifa Holding	71,320%	50,838%	Intégration globale
TDM	57,000%	17,875%	Intégration globale
Tours Yasmine Monastir	49,391%	28,163%	Intégration globale

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2018
NOTES A L'ACTIF

NOTES	31/12/2018	31/12/2017
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 262 514	20 731 223
Concessions de marques, brevets, licences	432 621	408 391
Logiciels	1 802 930	1 395 369
Fonds commercial	18 791 388	18 791 388
Immobilisations incorporelles en cours	0	3 000
Avances et acomptes versés sur immobilisations inc	235 575	133 075
2. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1 678 340)	(1 584 678)
Concessions de marques, brevets, licences	(408 746)	(408 391)
Logiciels	(1 269 594)	(1 176 287)
3. ECART D'ACQUISITION	10 323 277	10 323 277
Ecart d'acquisition	10 323 277	10 323 277
4. AMORTISSEMENT ECART D'ACQUISITION	(7 291 329)	(6 897 085)
Amortissement ecart d'acquisition	(7 291 329)	(6 897 085)
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	748 326 384	708 635 487
Terrains	98 094 316	90 729 053
Constructions	306 854 358	305 675 490
Installations techniques, matériel et outillages	237 065 580	227 387 455
Matériel de transport	4 414 278	4 496 778
Installations générales, agencements et aménagement	50 847 356	55 497 890
Equipements de bureau et matériel informatique	5 688 461	5 615 758
Emballages commerciaux identifiables	1 772	59 407
Immobilisations corporelles encours	42 482 513	18 637 689
Avances et acomptes versés sur immobilisations cor	2 467 380	81 205
Immobilisations à statut juridique particulier	410 370	454 760
6. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(370 867 674)	(366 308 114)
Constructions	(145 976 045)	(143 478 361)
Installations techniques, matériel et outillages	(177 822 890)	(173 960 809)
Matériel de transport	(3 385 281)	(3 851 917)
Installations générales, agencements et aménagement	(38 479 552)	(39 502 119)
Equipements de bureau et matériel informatique	(4 873 413)	(5 031 537)
Emballages commerciaux identifiables	(1 772)	(59 229)
Amortissements des immobilisations à statut juridique particulier	(328 722)	(424 141)
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	118 397 608	101 573 674
Titres de participations	116 599 136	99 640 244
Créances rattachées à des participations	150 000	0
Prêts	410 756	412 206
Dépôts et cautionnements versés	1 237 716	1 521 223
8. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	4 876 285	4 264 562
Titres mis en équivalence	4 876 285	4 264 562
9. PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(19 363 605)	(19 266 480)
Provisions pour dépréciation des participations et	(19 358 075)	(19 253 098)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisa	(5 530)	(13 381)
10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1 507 648	926 891
Frais préliminaires	1 483 017	696 897
Charges à répartir	24 631	229 994
11. IMPOTS DIFFERES ACTIFS	11 650 570	13 059 143
Impôts différés actifs	11 650 570	13 059 143

12. STOCKS	70 575 291	61 661 932
Stocks de terrains	23 214 072	22 564 276
Matières premières et fournitures liées	24 539 144	17 587 777
Autres approvisionnements	9 096 581	7 747 870
Stocks de produits	13 725 494	13 762 010
13. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	(1 169 097)	(1 569 180)
Provisions pour depreciation des matières première	(418 422)	(531 866)
Provisions pour depreciation des produits finis	(750 675)	(1 037 314)
14. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	55 436 330	33 144 220
Clients	46 193 651	24 956 170
Clients, effets à recevoir	389 031	1 180 578
Clients douteux ou litigieux	7 057 304	6 046 002
Clients, produits non encore facturés (produits à	1 796 344	961 470
15. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	(6 115 389)	(5 623 061)
Provisions clients	(6 115 389)	(5 623 061)
16. AUTRES ACTIFS COURANTS	44 450 230	42 245 015
Fournisseurs débiteurs	9 029 282	1 593 199
Personnel, avances et acomptes	236 425	243 252
Personnel, œuvres sociales	1 870	1 870
Personnel, produits à recevoir	0	2 320
Opérations particulières avec l'Etat, les collecti	228 505	308 682
Retenue à la source	353 981	895 984
Etat, acomptes provisionnels	5 201 410	5 671 567
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	10 188 072	5 562 920
Etat, produits à recevoir	1 057	1 334
Groupe	11 799 639	18 360 800
Créances sur cessions de valeurs mobilières de pla	750 000	750 000
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	5 918 629	7 626 450
Produits à recevoir sur débiteurs divers	307 388	646 246
Compte d'attente	189 476	155 559
Charges constatées d'avance	244 494	424 833
17. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	(1 918 335)	(836 128)
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	(1 918 335)	(836 128)
18. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	35 198 509	25 067 053
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	188 350	167 164
Actions	58 584	202 601
Obligations	179	171
Bons du trésor et bons de caisse à court terme	25 323 443	21 754 386
Autres placements courants et créances assimilées	9 627 954	2 942 731
19. PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	0	0
Provisions sur placements et autres actifs financi	0	0
20. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	32 663 076	21 970 429
Valeurs à l'encaissement	1 137 331	3 533 392
Banques	30 059 997	18 007 334
Caisse siège social	491 509	426 229
Caisses succursales	1 525	1 175
Régies d'avances et d'accréditifs	972 174	396
Virements internes	541	1 904
21. PROVISIONS POUR LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0	0
Provisions pour liquidités et équivalents de liqui	0	0

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2018
NOTES AU PASSIF

NOTES	31/12/2018	31/12/2017
22. CAPITAL DE LA SOCIETE	847 710	847 710
Capital social	847 710	847 710
23. RESERVES CONSOLIDEES	99 259 356	93 699 677
Réserves consolidées	99 259 356	93 699 677
24. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part du groupe)	19 254 830	(4 037 472)
Résultat net de l'exercice part du groupe	19 254 830	(4 037 472)
25. CAPITAUX PROPRES DES MINORITAIRES	172 021 542	161 183 293
Capitaux propres part des minoritaires	172 021 542	161 183 293
26. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part des minoritaires)	43 977 473	10 313 287
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	43 977 473	10 313 287
27. EMPRUNTS	216 723 161	183 799 800
Emprunts auprès des établissements financiers (ass	210 259 424	175 754 420
Dépôts et cautionnements reçus	504 798	506 298
Autres emprunts et dettes	5 958 939	7 539 082
28. AUTRES PASSIFS FINANCIERS	0	0
Ecart de conversion	0	0
29. IMPOTS DIFFERES PASSIF	5 867 054	6 319 305
Impôt différé passif	5 867 054	6 319 305
30. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 306 070	9 361 967
Provisions pour risques	6 125 081	6 357 064
Provisions pour retraites et obligations similaire	961 326	847 869
Provisions d'origine réglementaire	1 021 760	1 131 980
Provisions pour impôts	1 111 428	620 510
Provisions pour renouvellement des immobilisations	872 265	222 770
Autres provisions pour charges	214 210	181 773
31. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	54 715 308	51 965 548
Fournisseurs d'exploitation	33 920 880	36 891 101
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	3 538 493	6 579 983
Fournisseurs d'immobilisations	7 084 852	4 966 802
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	7 219 717	948 053
Fournisseurs factures non parvenues	2 951 366	2 579 608

32. AUTRES PASSIFS COURANTS	51 774 741	40 346 560
Clients créditeurs	7 993 533	5 420 778
Personnel, rémunérations dues	1 841 963	1 735 210
Personnel, dépôts	4 002	14 146
Personnel, oppositions	50 814	33 011
Personnel, charges à payer	1 763 985	600 810
Personnel, provisions pour congé payé	2 528 729	1 764 395
Etat, impôts et taxes retenues à la source	907 888	468 904
Etat, impôts à liquider	5 350 633	2 481 576
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	414 320	627 407
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 494 829	738 669
Etat, charges à payer	3 230 590	2 437 708
Groupe	4 293 767	1 060 767
Associés, comptes courants	2 480 520	1 972 071
Associés, dividendes à payer	1 065 539	1 522 102
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 830 957	6 825 866
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	7 486 070	6 689 492
Divers charges à payer	3 392 546	2 867 630
Produits constatés d'avance	680 300	913 689
Provision courante pour risques et charges	963 751	2 172 328

33. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	71 516 710	87 718 506
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	8 606 602	5 240 000
Echéances à moins d'un an sur emprunts non courant	42 935 623	42 989 541
Concours bancaires courants	760 718	5 786 141
Emprunts échus et impayés	2 575 763	6 862 212
Intérêts courus	2 336 182	3 646 616
Banques	14 301 821	23 193 996

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2018
NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

NOTES	31/12/2018	31/12/2017
34. REVENUS	340 868 888	260 466 249
Ventes de produits finis	155 484 599	121 282 212
Ventes de produits intermédiaires	79 105	1 537
Ventes de produits résiduels	611 211	1 277 736
Etudes et prestations de services	183 841 838	137 770 057
Produits des activités annexes	977 261	332 935
RRR accordés par l'entreprise	(125 126)	(198 228)
35. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 551 925	4 886 990
Redevances pour concessions, brevets, marques, procédés, droits et valeurs similaires	27 561	10 062
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	3 372	3 400
Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérants	9 545	500
Ristournes perçues des coopératives	4 198	26 285
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	30 757	174 466
Quote-parts des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	346 902	458 891
Subventions d'exploitation	104 054	63 361
Reprises sur amortissements et sur provisions	1 564 572	1 580 889
Transfert de charges	8 460 964	2 569 137
36. PRODUCTION IMMOBILISEE	17 537	14 789
Immobilisations corporelles	17 537	14 789
37. VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS	7 986 594	(4 673 559)
Variation des stocks	7 986 594	(4 673 559)
38. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES	0	0
Achats de marchandises	0	0
Variations des stocks de marchandises	0	0
39. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	(151 940 342)	(118 680 313)
Achats de matières premières et fournitures	(71 408 539)	(55 851 377)
Achats des autres approvisionnements	(43 141 917)	(35 269 465)
Achats d'études et de prestations de services	(18 067 700)	(19 510 845)
Achats de petits matériels, équipements et travaux	(394 395)	(167 791)
Achats non stockés de matières et fournitures	(22 588 949)	(20 111 680)
Achats liés à une modification comptable	(5 958)	(7 856)
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	19 738	19 242
Variation des stocks de matières et fournitures	5 073 570	12 893 964

Variation des stocks des autres approvisionnements	(1 426 192)	(674 505)
40. CHARGES DU PERSONNEL	(66 907 853)	(53 259 722)
Salaires et compléments de salaires	(47 840 146)	(38 849 465)
Appointements et compléments d'appointements	(5 672 210)	(3 602 224)
Rémunérations des administrateurs, associés	(994 154)	(831 682)
Charges connexes aux salaires, appointements et rémunérations	(1 255 670)	(1 125 981)
Charges sociales	(9 002 672)	(7 076 690)
Charges de personnel liés à une modification comptable	(11 045)	(1 368)
Autres charges du personnel et autres charges sociales	(2 131 955)	(1 772 312)
41. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(35 864 138)	(40 001 732)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(35 469 894)	(39 607 488)
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	(394 244)	(394 244)
42. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(41 384 551)	(32 744 326)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(1 152 643)	(919 713)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(4 696 307)	(3 014 670)
Sous-traitance générale	(2 772 057)	(2 110 374)
Redevances pour utilisation d'immobilisations concédées	0	(26 486)
Locations	(263 569)	(180 843)
Charges locatives de copropriétés	(84 932)	(81 787)
Entretiens et réparations	(5 211 757)	(4 399 090)
Primes d'assurances	(755 188)	(762 831)
Etudes, recherches et divers services extérieurs	(858 541)	(433 776)
Autres charges liées à une modification comptable	(24 214)	(4 991)
Personnel extérieur à l'entreprise	(255 337)	(417 151)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(14 246 718)	(9 872 834)
Publicité, publications, relations publiques	(2 992 782)	(2 310 894)
Transport de biens et transports collectifs du personnel	(3 444 449)	(4 459 072)
Déplacements, missions et réceptions	(1 843 907)	(1 582 174)
Frais postaux et frais de télécommunication	(573 483)	(500 087)
Services bancaires et assimilés	(1 515 469)	(1 011 492)
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	(66 367)	(58 993)
Jetons de présence	(591 378)	(545 671)
Pertes sur créances irrécouvrables	(24 112)	(49 844)
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	(11 341)	0
Impôts et taxes liés à une modification comptable	0	(1 552)
43. CHARGES FINANCIERES NETTES	(17 100 274)	(18 584 957)
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	(356 039)	(387 660)
Charges d'intérêts	(22 852 710)	(16 103 899)
Pertes sur créances liées à des participations	(2 950 756)	(2 786 614)
Pertes de changes	(4 310 514)	(3 434 253)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	(6 009)	(3 507)

Autres charges financières	(94 928)	0
Charges financières liées à une modification comptable	(0)	(596)
Revenus des autres créances	258 949	299 351
Gains de changes	13 182 549	3 795 338
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	9 026	35 934
Produits financiers liés à une modification comptable	20 157	950
44. PRODUITS DE PLACEMENTS	8 108 458	9 971 069
Revenus des titres de participations	5 781 887	8 651 770
Produits des autres immobilisations financières	335 478	218 797
Revenus de valeurs mobilières de placements	1 874 032	711 433
Reprises sur provisions - charges financières	117 061	389 069
45. AUTRES GAINS ORDINAIRES	18 721 078	3 602 075
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurrents	18 721 078	3 602 075
Produits nets sur cessions d'immobilisations liés à une modification comptable	0	0
46. AUTRES PERTES ORDINAIRES	(2 769 896)	(1 668 660)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres pertes sur éléments non récurrents	(2 769 896)	(1 668 660)
47. IMPOTS SUR LES SOCIETES	(7 018 447)	(2 300 201)
Impôts sur les sociétés	(7 018 447)	(2 300 201)
48. ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	(515 254)	(752 874)
Gains extraordinaires	0	0
Pertes extraordinaires	(515 254)	(752 874)
Impôts sur les éléments extraordinaires (en + ou en -)	0	0
49. EFFETS DE MODIFICATION COMPTABLES NETS D'IMPOTS	0	0
Effets des modifications comptables nets d'impôts	0	0

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2018

Tunis, le 21 mai 2019

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba,**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 335.360.911 DT y compris le résultat de l'exercice s'élevant à 63.232.303 DT.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves, à savoir :

1. A la date de la rédaction du présent rapport, les sociétés Tour KHALEF, KANTAOUI BAY, Buanderie centrale, SAHRA DOUZ, Groupe Médical, SPITE ENNEJMA, TUNISIE PETROLIUM, SOHOTO SALEM, ITT Hôtel Corporation of TUNISIA, MARHABA BELVDERE, Tej MARHABA et SOPIT TOP MARHABA ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2018.

2. Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDT JAWHARA et V Production n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2018.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Les états financiers des filiales SOPIT TOP MARHABA, SAHRA DOUZ, Hôtel EL KANTAOUI BAY et Buanderie Centrale du Sahel font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Par conséquent, elles sont tenues de régulariser leurs situations conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Paragraphe d'observation

Les états financiers clos au 31-12-2017 des sociétés SAHRA DOUZ, OLIVIER INVEST et TUNISIE PETROLIUM ne sont pas encore soumis à l'approbation des assemblées générales ordinaires.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet d'Audit et de Consultants
*Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de Tunisie*

Ali LAHMAR

Radhouen ZARROUK Consulting
*Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de Tunisie*

Radhouen ZARROUK